

Nombre de Membres : L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-sept avril, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAMIAUX Fabrice, Maire.

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Date de Convocation
14 avril 2026

Présents Mesdames BEAUDET Thérèse, BLOMME Virginie, CASTELLE Brigitte, DEGOUY Lynda, DUVAL Aline, LAMOTE Natacha, WALRICK Camille,
Messieurs LAMIAUX Fabrice, LEBRUN Alain, LEROY Stéphane, PIERMATTI Sébastien, REMÉRAND Régis, VERMEERSCH Francis.

Excusé Monsieur DUMAREY Guillaume (procuration à Monsieur REMÉRAND Régis).

Absent Monsieur VERHILLE Thomas.

Secrétaire Madame CASTELLE Brigitte est élue secrétaire.

Délibération N° 19/2026

Objet de la délibération :
Vote du budget primitif 2026

Le Maire

- informe le Conseil Municipal de la nécessité de voter le budget primitif 2026,
- sollicite l'avis du Conseil sur le sujet.

Le Budget Primitif 2026, qui s'équilibre à 1 428 315,28 € en fonctionnement, et à 888 165,85 € en investissement, est approuvé et voté à l'unanimité, par chapitre, par le Conseil Municipal.


Ainsi fait et délibéré en séance date que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Fabrice LAMIAUX

La secrétaire de séance,
Brigitte CASTELLE



A blue ink signature of Fabrice Lamiaux, the Mayor, written over a circular official stamp of the Commune de Hollique.



A blue ink signature of Brigitte Castelle, the secretary of the session, written in a cursive style.

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture de Dunkerque le 30 avril 2026 et publication du 30 avril 2026



A second blue ink signature of Fabrice Lamiaux, the Mayor, written over a circular official stamp of the Commune de Hollique.